

## AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le **22/07/2025**, sous la référence **21193**, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune **d'Avignon (Barthelasse)**, une mise à disposition :

**d'une longueur de berge** nécessaire pour l'amarrage du bateau ainsi **qu'une passerelle** situées sur le territoire de la Commune d'Avignon (Barthelasse), en rive droite du Rhône au PK 239.750, non cadastré, ainsi que **d'un plan d'eau** d'une superficie d'environ 200 m<sup>2</sup> le tout figurant sur le plan/la vue aérienne de situation ci-après

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence **21193** :

- [@cnr.tm.fr](mailto:@cnr.tm.fr),
- OU Direction des Territoires Rhône Aval - Equipe Domaniale – 25 bis chemin des rocailles, BP 194 - 30401 Villeneuve les Avignon Cedex.

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du Tribunal administratif de Nîmes - 16 avenue Feuchères - CS 88010 30941- Nîmes cedex 09 - tél. : 04 66 27 37 00 - greffe.ta-nimes@juradm.fr - <http://nimes.tribunal-administratif.fr>.

Le présent avis a été mis en ligne le **24/07/2025**.



